PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

France Travail

Dares
Statistique publique du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans les Yvelines au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans les Yvelines, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 125 800 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 7 383 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 6 390 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

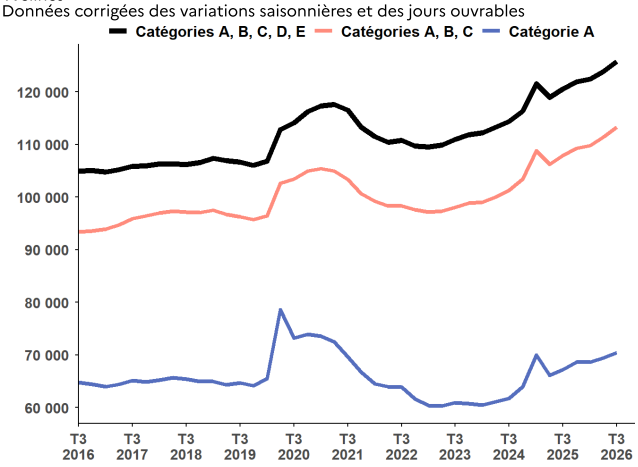
En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 113 340. Parmi eux, 70 450 sont sans emploi (catégorie A) et 42 890 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,5 % (+1 920) et croît de 4,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,7 % (+1 920) sur le trimestre et croît de 5,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,4 % (+1 000) ce trimestre et croît de 4,8 % sur un an.

En région Île-de-France, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,2 % (+14 020). Pour les catégories A, B, C il croît de 1,3 % (+13 880). En catégorie A, il augmente de 1,2 % (+8 180) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Yvelines
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans les Yvelines au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Yvelines, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Yvelines					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	67 200	69 450	**70 450**	1,4	4,8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	14 730	15 340	**15 400**	0,4	4,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	26 000	26 620	**27 490**	3,3	5,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	107 920	111 420	**113 340**	1,7	5,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	6 390	6 100	**6 230**	2,1	-2,5
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	6 280	6 370	**6 230**	-2,2	-0,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	120 590	123 880	**125 800**	1,5	4,3
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	3 087	7 075	**7 383**	4,4	139,2
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	10 128	6 547	**6 390**	-2,4	-36,9
Région Île-de-France					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	660 240	683 430	**691 610**	1,2	4,8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	154 160	160 960	**159 980**	-0,6	3,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	241 200	245 570	**252 250**	2,7	4,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	1 055 600	1 089 960	**1 103 840**	1,3	4,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	59 800	56 980	**57 010**	0,1	-4,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	51 270	52 080	**52 180**	0,2	1,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	1 166 680	1 199 020	**1 213 040**	1,2	4,0
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	21 079	76 660	**84 972**	10,8	303,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	185 985	112 565	**105 955**	-5,9	-43,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Yvelines, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**107 920**	**111 420**	**113 340**	**1,7**	**5,0**
Moins de 25 ans	13 270	13 860	**14 340**	3,5	8,1
Entre 25 et 49 ans	66 240	68 770	**69 890**	1,6	5,5
50 ans et plus	28 410	28 780	**29 110**	1,1	2,5
Ensemble de la catégorie A	**67 200**	**69 450**	**70 450**	**1,4**	**4,8**
Moins de 25 ans	9 540	9 660	**10 130**	4,9	6,2
Entre 25 et 49 ans	40 520	42 510	**42 870**	0,8	5,8
50 ans et plus	17 130	17 280	**17 450**	1,0	1,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[1] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Yvelines, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Yvelines					
Moins de 1 an	**61 030**	**61 300**	**62 270**	**1,6**	**2,0**
Moins de 3 mois	22 920	23 300	**24 010**	3,0	4,8
De 3 mois à moins de 6 mois	15 580	15 740	**16 110**	2,4	3,4
De 6 mois à moins de 12 mois	22 530	22 260	**22 150**	-0,5	-1,7
Un an ou plus	**46 890**	**50 120**	**51 070**	**1,9**	**8,9**
De 1 an à moins de 2 ans	22 240	23 930	**24 190**	1,1	8,8
De 2 ans à moins de 3 ans	9 500	10 260	**10 590**	3,2	11,5
3 ans ou plus	15 160	15 920	**16 290**	2,3	7,5
Inscrits en catégories A, B, C	**107 920**	**111 420**	**113 340**	**1,7**	**5,0**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	43,4 %	45,0 %	**45,1 %**	0,1 pt(s)	1,6 pt(s)
Région Île-de-France					
Inscrits en catégories A, B, C	1 055 600	1 089 960	**1 103 840**	1,3	4,6
Un an ou plus	456 270	493 700	**500 950**	1,5	9,8
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	43,2 %	45,3 %	**45,4 %**	0,1 pt(s)	2,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[1]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[2]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Yvelines, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Yvelines					
Entrées en catégories A, B, C	14 460	19 090	**18 250**	-4,4	26,2
Sorties de catégories A, B, C	14 360	18 700	**17 930**	-4,1	24,9
Région Île-de-France					
Entrées en catégories A, B, C	143 980	202 490	**199 640**	-1,4	38,7
Sorties de catégories A, B, C	138 300	199 430	**194 580**	-2,4	40,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.